



Comment les partenaires des agriculteurs améliorent le revenu de la famille

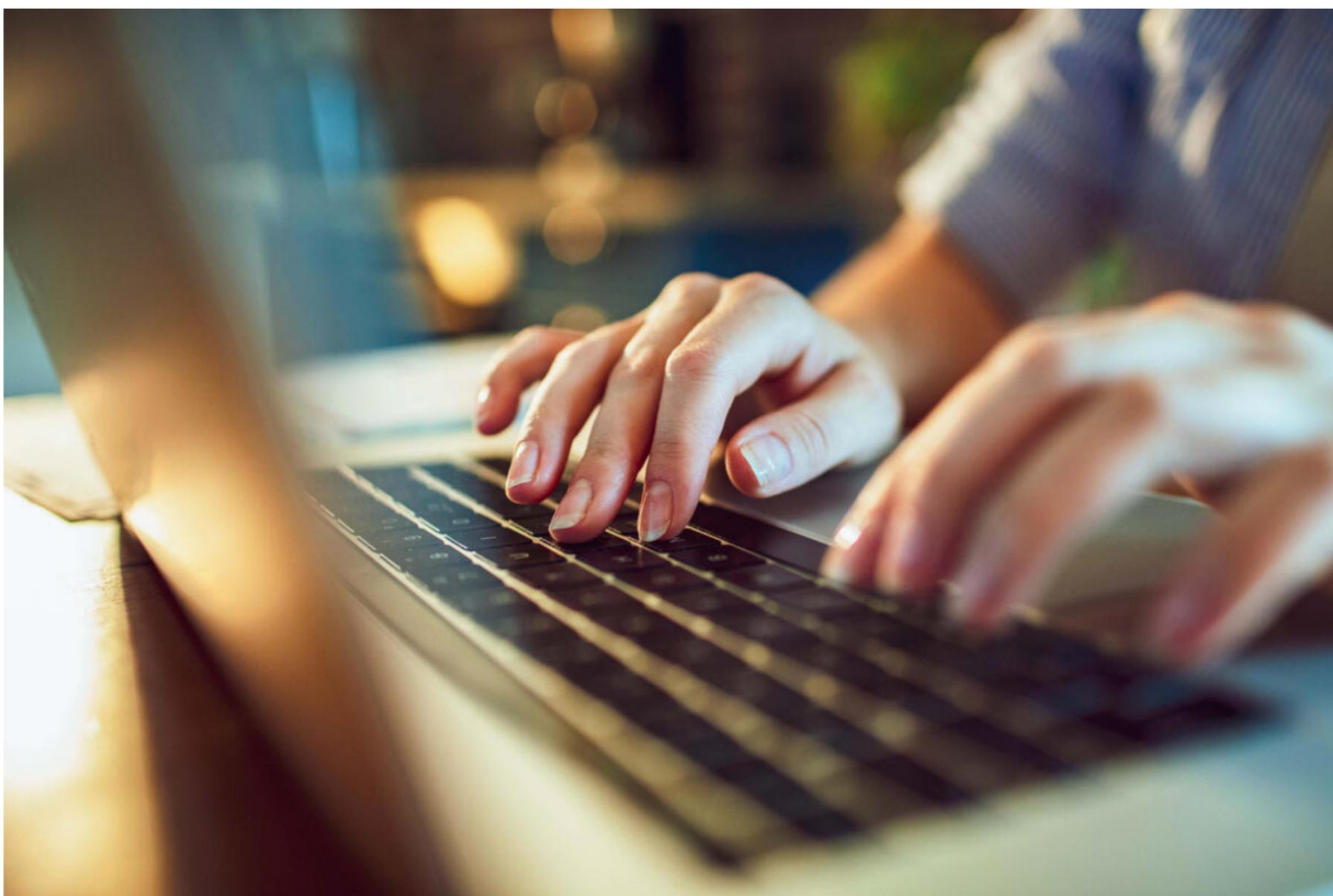
Les femmes contribuent toujours davantage au revenu total des familles paysannes. Grâce à la hausse du niveau de formation, les revenus tirés d'une activité salariée par les partenaires de chefs d'exploitations ont augmenté de 23 % entre 2016 et 2021 ; en revanche, ceux issus de l'activité accessoires des chefs d'exploitation ont crû de 15 %.

THÈMES

SALAIRE

FEMMES

FAMILLE



Publié le
31.05.2023

Actualisé le
06.06.2023



Svetlana Renner

Collaboratrice scientifique, Agroscope



Dierk Schmid

Collaborateur scientifique Agroscope

En Suisse, la plupart des familles paysannes ne dépendent pas uniquement de l'agriculture pour vivre. Plus de 95 % des ménages agricoles ayant participé en 2021 à une enquête représentative d'Agroscope ont indiqué tirer un revenu supplémentaire d'une autre activité (appelé ici le « revenu extra-agricole »).

Sur ces ménages, 14 % exerçaient une activité indépendante dans des secteurs extérieurs à l'agriculture, comme la restauration ou le commerce. Dans 70 % des familles interrogées, le chef d'exploitation ou des membres de la famille exerçaient une activité salariée (extra-agricole). Par ailleurs, la plupart des ménages (plus de 80 %) percevaient des revenus supplémentaires sous forme de rentes, d'allocations pour enfants ou de rendements de capitaux.

Le salaire est une importante source de revenu

Pour les familles paysannes, l'activité salariée constitue la principale source de revenu annexe – à côté du travail dans l'exploitation. Ainsi, en 2021, le revenu salarial représentait en moyenne 22 % du revenu familial total et 72 % du revenu extra-agricole. Tant les chefs d'exploitation que leurs partenaires contribuaient de manière à peu près égale au revenu du ménage. Dans 96 % des exploitations étudiées, le chef d'exploitation était un homme et sa partenaire, une femme, si bien que dans la suite de cet article, nous utiliserons le genre masculin pour désigner les responsables d'exploitation et le genre féminin pour parler de leurs partenaires.



Les revenus salariaux des partenaires féminines ont notamment augmenté de
23 %

Ces cinq dernières années, les revenus moyens tirés d'une activité non agricole indépendante et les autres revenus sont restés stables dans une large mesure. En revanche, les revenus tirés d'une activité salariée ont nettement augmenté durant la même période : les revenus salariaux des partenaires féminines ont notamment augmenté de 23 % (2400 francs) entre 2016 et 2021 ; les salaires des chefs d'exploitation ont, quant à eux, enregistré une hausse de 15 % (1600 francs) durant la même période.

Meilleure formation et travail plus souvent à l'extérieur

Diverses raisons expliquent cette hausse du revenu salarial. D'une part, les partenaires des chefs d'exploitation sont toujours plus nombreuses à travailler à l'extérieur. Ainsi, sur les 1595 familles (chefs d'exploitations et leurs partenaires) interrogées en 2021, 870 femmes (55 %) touchaient un salaire à l'extérieur de l'exploitation, alors qu'elles n'étaient que 765 (48 %) en 2016 ; en moyenne, les femmes travaillent 85 jours par an hors de l'exploitation, contre 60 jours pour les chefs d'exploitation.

75 % des femmes avec une formation supérieure travaillaient hors de l'agriculture.

D'autre part, on a constaté ces dernières années une nette hausse du niveau de formation des partenaires femmes. Alors qu'en 2016, 181 femmes (11 %) étaient titulaires d'un diplôme de formation supérieure hors de l'agriculture, elles étaient 242 (15 %) en 2021. Parallèlement, le pourcentage de partenaires femmes sans formation extra-agricole est tombé de 21 % à 13 %.

Cette évolution influe fortement sur les possibilités d'emploi et les salaires des femmes. Si la partenaire d'un agriculteur dispose d'une formation de niveau plus élevé, il est plus vraisemblable qu'elle travaille hors de l'agriculture. Ainsi, en 2021, 75 % des femmes avec une formation supérieure travaillaient hors de l'agriculture, alors que moins de la moitié des femmes sans formation professionnelle étaient actives dans d'autres secteurs.

Le salaire accompagne le niveau de formation

Les femmes avec une formation supérieure ont touché un salaire nettement plus élevé. Ainsi, par rapport aux femmes sans formation professionnelle, leur salaire horaire a été supérieur de 35 % pour le même volume de travail. Les partenaires féminines titulaires d'un diplôme d'études supérieures ont travaillé en moyenne 105 jours hors de l'exploitation en 2021 et ont gagné 42 800 francs, soit un tiers du revenu familial total. Les femmes sans formation professionnelle n'ont travaillé que 70 jours hors de l'exploitation pour un salaire moyen de quelque 20 700 francs, soit seulement 18 % du revenu familial total.

Les évolutions observées montrent que le rôle des femmes dans les familles paysannes a changé ces dernières années. Aujourd'hui mieux formées que par le passé, les partenaires d'agriculteurs travaillent de plus en plus souvent hors de l'exploitation, augmentant du revenu du ménage. Ainsi, les femmes disposant d'une qualification professionnelle supérieure hors de l'agriculture et trouvant de ce fait un emploi bien payé fournissent une contribution essentielle au revenu familial total.

Base de l'étude



Cet article est basé sur les chiffres de l'échantillonnage de la situation des revenus d'Agroscope. Entre 2100 et 2400 chefs d'exploitation et leurs fiduciaires participent à cette enquête annuelle, fournissant une importante contribution au suivi de la situation des revenus dans l'agriculture suisse. Les données sur les revenus d'activités extra-agricoles ne sont relevées que dans quelques entreprises ; 90 % des ménages interrogés fournissent des chiffres exhaustifs à ce propos.
